



DESCRIPTION DES UNITES D'ENSEIGNEMENT

CODE : UE 5-3

RECHERCHE EN ERGOTHERAPIE (3)

Catégorie : Paramédicale	
Collège d'Ergothérapie de Bruxelles Téléphone secrétariat : 0032 (0)2 560 28 59	Sous-section / Spécialité : Finalité :
Implantation	
Cycle : Bloc d'études : 3 Situation dans la formation : <input type="checkbox"/> 1 ^e quadri <input checked="" type="checkbox"/> 2 ^e quadri Niveau du cadre européen de certification :	Unité d'enseignement pré-requise : <i>Néant</i> Unité(s) d'enseignement co-requise(s) à cette UE : <i>Néant</i> Volume horaire/an : 38h Nombre de crédits ECTS : 5 ECTS Obligatoire ou optionnel : obligatoire Langue d'enseignement : français Langue d'évaluation : français
Responsable(s) de l'UE : Mme Klein	Titulaires des Activités d'Apprentissage : Mr Thibaut, Mr Busegnies, Mme Klein, Mme Ben Kaddour
<p align="center"><u>CONTRIBUTION AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT :</u></p> <p align="center">En regard de l'ensemble du programme de formation, l'UE contribue au développement des compétences et capacités suivantes :</p>	

Compétences* :

1. S'impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle
2. Prendre en compte les dimensions déontologiques, éthiques, légales et réglementaires
3. Gérer (ou participer à la gestion) les ressources matérielles, administratives et humaines
4. Concevoir des projets techniques ou professionnels complexes
5. Assurer une communication professionnelle
6. Pratiquer les activités spécifiques à son domaine professionnel

Capacités :

1.1 Participer activement à l'actualisation de ses connaissances et de ses acquis professionnels

1.2 Evaluer sa pratique professionnelle et ses apprentissages

1.3 Développer ses aptitudes d'analyse, de curiosité intellectuelle et de responsabilité

1.4 Construire son projet professionnel

1.5 Adopter un comportement responsable et citoyen

1.6 Exercer son raisonnement scientifique

2.1 Programmer avec ses partenaires, un plan d'actions afin d'atteindre les objectifs définis.

2.2 Collaborer avec les différents intervenants de l'équipe pluridisciplinaire.

2.3 Participer à la démarche de qualité.

2.4 Respecter les normes, les procédures et les codes de bonne pratique.

3.1 Programmer avec ses partenaires, un plan d'actions afin d'atteindre les objectifs définis

3.2 Collaborer avec les différents intervenants de l'équipe pluridisciplinaire

3.3 Participer à la démarche qualité

3.4. Respecter les normes, les procédures et les codes de bonnes pratiques

3.5 Initier et développer des projets de recherche appliquée.

4.1 Transmettre oralement et/ou par écrit les données pertinentes.

4.2 Utiliser les outils de communication existants

4.3 Collaborer avec l'équipe pluridisciplinaire.

4.4 Informer, conseiller et/ou éduquer la personne bénéficiaire et/ou son entourage social pour améliorer son activité et sa participation.

4.6 Initier et développer des projets de recherche appliquée

5.1 Transmettre oralement et/ou par écrit les données pertinentes

5.2 Utiliser les outils de communication existants

5.3 Collaborer avec l'équipe pluridisciplinaire

6.1 Collecter les données holistiques de la Personne en interaction avec l'Environnement et les habitudes de vie.

6.2 Evaluer les capacités et incapacités fonctionnelles de la personne ainsi que sa participation sociale et identifier les facilitateurs et obstacles de l'environnement

6.3 Mettre la personne bénéficiaire en situation écologique pour améliorer son activité et sa participation

ACQUIS D'APPRENTISSAGE* SPECIFIQUES

Par Activité d'Apprentissage :

A.A. méthodologie de la recherche (3)

- De structurer et de présenter un exposé oral à orientation professionnelle avec un objectif scientifique

A.A. déontologie (2)

- D'acquérir une capacité à réfléchir sur les questions éthiques
- De développer ses aptitudes d'analyse, de curiosité intellectuelle et de responsabilité
- D'expliquer les règles déontologiques et éthiques sur base de présentation de texte
- D'être capable d'utiliser le modèle de la compétence consciente ainsi que de la prise de décision réfléchie dans la pratique de l'ergothérapie

A.A. statistiques (2)

- D'avoir une approche analytique.
- De traduire des phénomènes physiologiques, biométriques et autres, en chiffres à intégrer dans une analyse pour qu'elle soit la plus objective possible.
- D'intégrer une approche statistique dans le cadre de l'élaboration d'un projet de recherche. L'étudiant sera capable de décrire des données, de mettre au point des hypothèses et de les tester.
- De prévoir les conséquences de choix méthodologiques.
- De comprendre l'aspect statistique d'articles scientifiques dont il aura besoin dans son travail de fin d'étude.
- D'avoir un esprit critique dans ses choix de lecture d'articles.

CONTENU SYNTHETIQUE

Par Activité d'Apprentissage :

A.A. méthodologie de la recherche (3)

Présentation d'un exposé à caractère scientifique : forme et fond.

A.A. déontologie (2)

1. Le modèle de la compétence consciente
2. La prise de décision réfléchie dans la pratique de l'ergothérapie
 - Ø Présenter la situation
 - Ø Identifier les principes s'appliquant à la situation
 - Ø Déterminer les ressources nécessaires
 - Ø Cerner les choix possibles
 - Ø Choisir l'option
 - Ø Passer à l'action
3. La prise de décision réfléchie dans la pratique pluridisciplinaire.
 - Ø Ecoute du récit
 - Ø Accueil des émotions et des jugements
 - Ø Prise de distance
 - Ø Changement

A.A. statistiques (2)

1. L'inférence statistique
2. Les intervalles de confiance
3. Tests sur la relation entre 2 variables qualitative et quantitative
4. Tests sur la relation entre 2 variables quantitatives
5. Tests sur la relation entre 2 variables qualitatives

METHODES D'APPRENTISSAGE

Par Activité d'Apprentissage :

A.A. méthodologie de la recherche (3)

cathedra avec exercices (chaque étudiant présente 1 exposé de 10 minutes, la prestation est analysée avec l'ensemble du groupe tant sur le plan de la forme que du fond – feedback par les pairs).

A.A. déontologie (2)

Exposés théoriques / application à travers des exercices

A.A. statistiques (2)

L'enseignement se fait avec un maximum d'exemples concrets et d'interaction avec les participants. Les étudiants reçoivent un support de notes qu'ils sont encouragés à compléter grâce à leur présence en cours.

TRAVAIL PERSONNEL DE L'ETUDIANT PAR ACTIVITE D'APPRENTISSAGE

Par Activité d'Apprentissage :

A.A. méthodologie de la recherche (3) 12 heures

A.A. déontologie (2) 10 heures

A.A. statistiques (2)

SUPPORTS DE COURS**

A.A. et type de support	Obligatoire	en ligne**
<i>A.A. méthodologie de la recherche (3)</i>	NON	OUI
<i>A.A. déontologie (2)</i>	NON	OUI
<i>A.A. statistiques (2)</i>	NON	OUI

MODALITES D'EVALUATION

Le(s) titulaire(s) de l'A.A expliciteront précisément les modalités de construction de la note d'A.A lors de la première séance de l'activité. Cette explicitation sera placée dès après sur le portail en ligne, dans le répertoire de l'activité concernée

Par Activité d'Apprentissage :

A.A. méthodologie de la recherche (3)

1ère session : Evaluation continue - 2ème session : examen oral

A.A. déontologie (2)

Examen écrit en 1^{ère} session et en 2^{ème} session

A.A. statistiques (2)

Examen écrit en 1ère session et en 2ème session

Evaluation spécifique de l'UE :

Moyenne arithmétique pondérée des notes des différentes activités d'apprentissages de l'UE.

Si la note d'une activité d'apprentissage est inférieure à 10/20, alors la note de l'UE sera celle de la note la plus basse.

Pondérations au sein de l'UE :

Par Activité d'Apprentissage :

A.A. méthodologie de la recherche – module 3 (MR3) : 2

A.A. déontologie – module 2 (DEO2) : 2

A.A. statistiques – module 2 (STA2) : 1

Formule de la moyenne arithmétique pondérée

$$N_{UE} = (2*N_{MR3} + 2*N_{DEO2} + 1*N_{STA2}) / 5 = \dots / 20$$

SOURCES DOCUMENTAIRES

Utilisées par l'enseignant :

A.A. méthodologie de la recherche (3)

1. FONDEMENTS ET ETAPES DU PROCESSUS DE RECHERCHE ;
M.F Fortin, J. Côté et F. Fillion, Chenelière Education, 2010
2. La communication orale ; R. Charles et C. Williame. Nathan, 2009
3. Méthodes de communication écrite et orale; M. Fayet, J-L Commeignes .Dunod 2008
4. Les pratiques de communication : de l'enseignement supérieur à la vie professionnelle ;
B.Meyer. Armand Colin, 2006

A.A. déontologie (2)

Ordre des ergothérapeutes de l'Ontario 2009, La compétence consciente, Consulté le 21/10/2012 sur <http://www.coto.org/pdf/french/QualityAssuranceFr.pdf>

Ordre des ergothérapeutes de l'Ontario, 2012, La prise de décision réfléchie dans la pratique de l'ergothérapie, Consulté le 21/10/2012 sur

http://www.coto.org/pdf/french/Conscious_Decision-Making_f.pdf

Bolly C., Grandjean V., 2003, L'éthique en chemin. Démarche et créativité pour les soignants, Weyrich Edition, 264 p.

Drolet M-J., De l'éthique à l'Ergothérapie : la philosophie au service de la pratique ergothérapique, 2e Edition, Presse de l'Université du Québec, 2014, 401p.

A.A. statistiques (2)

- Champely, S. *Statistique vraiment appliquée au sport. Cours et exercices*. De Boeck. 2004.

- Cleland, J., Koppenhaver, S. *Examen clinique de l'appareil locomoteur. Tests, évaluations et niveaux de preuve*. 2ème édition, édition Elsevier Masson, 2012.

- Cullus, P. *Cours de statistique*. ULB, 2008.

- Delcoigne, B. *Cours de statistique*. HELB ILYA Prigogine, 2008.

- De Maertelaer, V. *Cours de statistique*. ULB, 2008.

- Dreesbeke, J.J. *Eléments de statistique*. Ellipse. 2001.

- Grosjean, F., Dommergues, J.-Y., Macagno, G. *La statistique en clair*. Ellipses. 2011.

- Klein, F., Bengoetxea, A., Cheron, G. *Les effets des afférences proprioceptives de la nuque dans la perception de l'orientation des objets dans l'espace*. 2011.

- Lebart, L., Piron, M., Morineau, A. *Statistique exploratoire multidimensionnelle. Visualisation et inférence en fouilles de données*. 4ème édition, édition Dunod, 2006.

- Motulsky, H.J. *Biostatistique. Une approche intuitive*. De Boeck Université. 1ère édition. 1995.

- Poinot, D. *Statistiques pour statophobes*. 2004.

- Triola, M. *Biostatistique pour les sciences de la vie et de la santé*. Pearson Education. 2009.

Proposées à l'appui du travail personnel de l'étudiant :

A.A. méthodologie de la recherche (3)

Ref. 1 à 4 ci-dessus

A.A. déontologie (2)

3E D doc 2 Code éthique 1996.docx

3E D doc 3 Avez-vous de bonnes pratiques.pdf

3E D doc 4 code déontologie médicale fr .pdf

3E D doc 5 Devoilement Progr Verite.pdf

3E D doc 6 Déontologie Guide FDV F.pdf

3E D doc 7 Déontologie WFOT 2004 .docx
3E D doc 8 ergo moniteur.pdf
3E D doc 9 Guide du code de deontologie_2012.pdf
3E D doc 10 Principled_OT_practice_fr.pdf
3E D doc 11 Telepractice_brochure_fr.pdf
3E D doc 12 reco_ethique_anesm.pdf
3E D doc 13 ANESM analyse_litterature_part1_ethique.pdf
3E D doc 14 charte_europeenne_FR_indd.pdf

A.A. statistiques (2)

Poinsot, D. Statistiques pour statophobes. 2004



* Définitions:

Article 15. - § 1^{er} du Décret "paysage" du 7 novembre 2013:

Acquis d'apprentissage : énoncé de ce que l'étudiant doit savoir, comprendre et être capable de réaliser au terme d'un processus d'apprentissage, d'un cursus ou d'une unité d'enseignement validée; les acquis d'apprentissage sont définis en termes de savoirs, d'aptitudes et de compétences;

Compétence : faculté évaluable pour un individu de mobiliser, combiner, transposer et mettre en oeuvre des ressources individuelles ou collectives dans un contexte particulier et à un moment donné; par ressources, il faut entendre notamment les connaissances, savoir-faire, expériences, aptitudes, savoir-être et attitudes;

Capacité : « activité intellectuelle stabilisée et reproductible dans des champs divers de la connaissance. » Meirieu Ph., Apprendre, oui, mais comment ?, ESF éditeur, 1988, p. 153-154. Cette proposition suggère que la compétence serait une combinaison appropriée de plusieurs capacités dans une situation déterminée.

http://commonweb.unifr.ch/artsdean/pub/gestens/f/as/files/3650/34116_091116.pdf , la compétence étant un « savoir identifié mettant en jeu une ou des capacités, dans un champ notionnel ou disciplinaire déterminé. » Meirieu Ph., Apprendre, oui, mais comment ?, ESF éditeur, 1988, p. 153-154

**Un support obligatoire doit être mis en ligne, excepté s'il s'agit d'un livre protégé par le droit d'auteur (les articles par contre doivent être mis en ligne).

